

## UE 2 Finances étatique et territoriale (pré-spécialisation)

Niveau d'étude  
**Bac +4**

ECTS  
**3 crédits**

Composante  
**Institut de préparation à  
l'administration générale**

Période de l'année  
**Semestre 2**

### En bref

- # **Date de début des cours:** 6 janv. 2019
- # **Plage horaire:** Heures ouvrées
- # **Méthode d'enseignement:** Hybride
- # **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale
- # **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- # **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

## Présentation

### Description

L'unité 2 du second semestre est une unité spécialisée essentiellement dédiée à l'acquisition de connaissances spécialisées sur les finances publiques. C'est ainsi que seront étudiés les finances de l'Etat et les finances des collectivités territoriales.

### Objectifs

L'étudiant sera en mesure de maîtriser les éléments suivants :

**FINANCES DE L'ETAT :**Présentation générale des finances publiques - notions et évolutions, notions budgétaires, équilibre et limites, interventionnisme budgétaire, politique budgétaire. Le cadre juridique des finances publiques est un objectif déterminant pour l'unité : annualité budgétaire, unité budgétaire, universalité budgétaire, spécialité budgétaire et sincérité budgétaire. Seront ensuite abordé les ressources et dépenses de l'Etat et le financement du solde budgétaire.

**FINANCES LOCALES :** Autonomie financière des collectivités territoriales et cadre juridique général des finances locales, équilibre budgétaire, budgets locaux et procédure d'adoption, puis opérations budgétaires des collectivités locales: recettes (impôts locaux) et dépenses.

### Programme détaillé

L'unité 2 du second semestre est une unité spécialisée essentiellement dédiée à l'acquisition de connaissances spécialisées sur les finances publiques. C'est ainsi que seront étudiés les finances de l'Etat et les finances des collectivités territoriales.

### Spécialisation progressive

L'Unité 2 Finance étatique et territoriale constitue une unité de pré-spécialisation. Ainsi, finances de l'Etat et finances des collectivités territoriales constituent les enseignements de pré-spécialisation, afin de donner les compétences juridiques

et techniques nécessaires pour aborder la 2ème année de Master Administration publique.

## Compétences visées

FINANCES LOCALES : Autonomie financière des collectivités territoriales et cadre juridique général des finances locales, équilibre budgétaire, budgets locaux et procédure d'adoption, puis opérations budgétaires des collectivités locales: recettes (impôts locaux) et dépenses.

## Liste des enseignements

Finances publiques de l'Etat

Finances locales

---

## Infos pratiques

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Pierre Charles Pupion

# +33 6 47 34 10 04

# pierre.charles.pupion@univ-poitiers.fr

### Lieu(x)

# Poitiers-Campus

## En savoir plus

### Master 1 Administration publique

# <http://ipag.univ-poitiers.fr/formations/master-administration-et-management-public/presentiel/master-professionnel-droit-economie-gestion-mention-administration-economique-et-sociale-aes-specialite-administration-et-management-publics-664831.kjsp?RH=1371050126033>